Zeitschrift: Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

Band: 17 (1905)

Rubrik: Correspondance de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

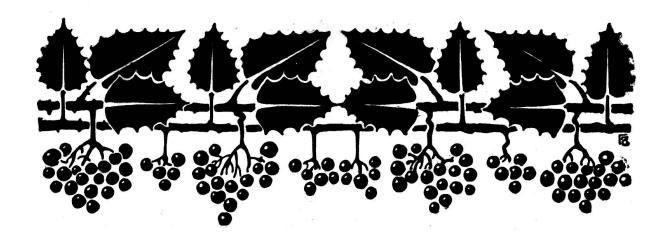
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Correspondance de France



Grève de faits photographiques importants. — Session à Nice de l'Union nationale des Sociétés photographiques de France. — Entente nécessaire au sujet des étalons de filtres de lumière et des plaques panchromatiques. — Entente nécessaire au point de vue de l'organisation dans le monde entier de collections nationale de photographies documentaires. — Vœux à formuler dans ce sens.

Les faits photographiques intéressants font grève en ce moment; il semble que l'activité règne plutôt à l'étranger que chez nous où la statistique paraît vouloir imiter la routine qui s'y est installée de telle façon que toutes les révolutions n'ont pu et ne peuvent la déloger.

Pourtant la France mérite d'être considérée comme étant le berceau de la photographie aussi bien monochrome que polychrome.

Après un tel effort, il y a évidemment une nécessité de repos et c'est ce qui a lieu actuellement.

Nous nous livrons à un sommeil réparateur.

Sans doute, après avoir dormi de façon à retrouver nos forces et notre énergie, arriverons-nous à un réveil fécond.

C'est la grâce que je nous souhaite!

En attendant nos Sociétés photographiques, groupées sous le titre d'Union nationale des Sociétés photographiques de France, vont tenir à Nice une session qui ne manquera ni d'intérêt, ni de charme. Le lieu de la réunion est admirablement choisi. Le Photo-Club de Nice s'apprête à recevoir dignement les délégués des autres associations similaires, des excursions nombreuses doivent avoir lieu et si le soleil est de la partie, ce qu'il faut bien espérer, ses fonctions graphiques ne risquent guère de chômer.

Quant aux séances de travail, nous ignorons si elles seront riches en communications nouvelles, mais peu importe, il est toujours bon, entre confrères, de se sentir les coudes et d'échanger des idées, fussentelles dépourvues de toute nouveauté.

Il est une question pleine de promesses qui ne manquera pas d'y être abordée, c'est celle dont s'occupent sans cesse toutes nos publications actuelles.

Nous avons cité le vrai bouquet de la photographie, la question des couleurs.

Il y a, à ce sujet, une sérieuse mise au point qui s'impose.

C'est celle relative aux filtres de lumière ou écrans colorés, dont la préparation se trouve quelque peu arbitraire et variable à l'infini. C'est également celle des plaques sensibles dont il conviendrait de déterminer nettement le degré de panchromatisme, soit le degré de sensibilité à chacune des couleurs essentielles.

De nombreux travaux ont été publiés à cet égard, mais d'un congrès seulement peuvent sortir des solutions susceptibles de former loi et par suite d'être universellement adoptées.

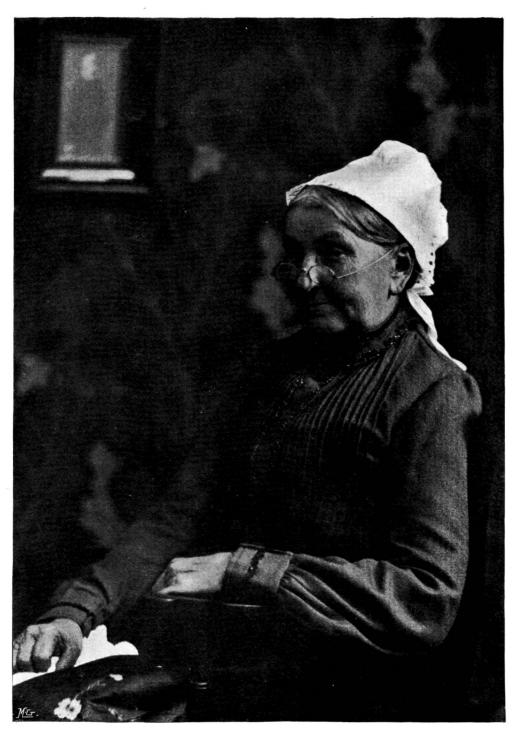
Il y a là matière à des discussions fort délicates et ce ne sera pas de trop d'une entente entre tous les principaux chercheurs qui se sont consacrés à cette étude d'une haute portée pour l'avenir des applications photographiques.

Il est encore une autre question digne d'être soumise aux Sociétés photographiques diverses. C'est celle des photographies documentaires. Evidemment on a, depuis quelques années, compris de mieux en mieux l'immense intérêt que présente la conservation pour l'avenir de tous les documents si précieux que ne cesse de produire la photo-









Phot. E. Sauser, Munich.

ETUDE DE PORTRAIT

graphie, ce moyen graphique de copier, retenant les réflexions directes des objets eux-mêmes.

Toutefois l'on ne s'est mis d'accord sur rien encore à ce point de vue, les efforts tentés de ci de là sont généralement sans corrélation avec ceux d'autres initiatives; de là un décousu qu'il conviendrait d'atténuer si l'on n'arrive à le supprimer.

En principe toutes collections, où qu'elles soient établies, doivent constituer une excellente source de renseignements, mais cela ne doit pas empêcher la création d'archives centrales, établies au sein d'un édifice national, où l'on agirait avec une précision des plus méthodiques, où l'on organiserait le recrutement de telle façon que rien d'important ne pût échapper à la collection, où l'on conserverait si bien, que la durée des documents pourrait défier des siècles.

Il faudrait qu'on pût agir, en ce qui concerne les documents photographiques, de même que l'on fait les astronomes quand il fallut s'entendre pour photographier le ciel et établir la carte générale des étoiles.

Deux congrès successifs eurent lieu à Paris, composés de délégués des observatoires du monde entier, et c'est dans ces réunions que furent posées les bases uniformes de la carte du monde sidéral, travail en pleine voie d'exécution et qui ne comporte pas moins de 20 à 30 millions d'étoiles qui seront cataloguées et dont la science astronomique pourra, à loisir, déterminer l'augmentation ou la diminution en connaissant actuellement, non seulement leur existence, mais leur position exacte.

Pour les photographies documentaires, l'œuvre à créer n'est pas moins importante, loin de là, elle embrasse tout l'ensemble des faits qui nous touchent de plus près, qui se rattachent à l'histoire de l'humanité tout entière, à la représentation de toutes les personnalités, de tous les actes, de tous les objets intéressants.

Une bibliothèque nationale de cette sorte doit être le complément de la bibliothèque où sont réunis les textes, les descriptions, l'expression de la pensée. L'iconographie, dans bien des cas, remplace avantageusement le langage; si bien que l'on décrive une physionomie, rien ne vaut la vue du portrait, de la photographie de la personne. En matière d'art, de sciences appliquées, d'histoire naturelle, peut-on faire mieux que de montrer la reproduction photographique des tableaux, des instruments, des machines, des plans, des animaux, formations géologiques, etc.

En matière criminelle, l'anthropométrie est là pour le démontrer, y a-t-il rien, à ce point de vue qui puisse remplacer la photographie?

Toutes ces vérités semblent tellement évidentes qu'on a quelque hésitation à les répéter sans cesse et pourtant combien est-on loin encore de faire le nécessaire, de préserver, dès maintenant, contre une destruction prochaine, de nombreux documents qu'il est si facile et si peu coûteux de recueillir, de classer et de conserver.

Parmi les publications photographiques, combien y en a-t-il qui prennent cette question au sérieux et qui battent sur la même enclume que nous?

C'est pourquoi le congrès, dont il vient d'être parlé, s'impose à bref délai 1. Nous comptons pour notre part, en dépit de l'impossibilité où nous nous trouvons de nous rendre à la session de Nice, y formuler l'expression d'un vœu sur lequel nous demandons qu'il soit statué, non pas par le renvoi à une commission — ce qui constituerant un enterrement de première classe, — mais par une solution immédiate.

C'est, à notre avis, pour le moment, la plus belle sanction dont on puisse honorer la photographie.

¹ Il aura lieu en juillet, à Liège.

Paris, mai 1905.

Léon VIDAL.

